



Communiqué de presse

## Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 13 novembre 2020

### **Dernier conseil d'administration de l'année pour le Parc national de la Vanoise, vendredi 13 novembre 2020.**

Le dernier conseil d'administration de l'année 2020 du Parc national de la Vanoise s'est tenu en visio-conférence. Cela n'a pas empêché une forte présence des administrateurs, et des échanges sur chacun des points de l'ordre du jour.

Les administrateurs ont délibéré en particulier sur les priorités du programme d'action 2021 du Parc national et le budget associé. Ce budget permet de poursuivre les efforts engagés à la fois pour :

- l'amélioration de l'offre touristique des refuges en propriété du Parc,
- l'accompagnement des acteurs, en particulier les éleveurs, confrontés à la prédation, mais aussi en recherchant des innovations pour traiter le lactosérum en alpage
- et l'amélioration de la gestion de la biodiversité, en particulier la faune sauvage, dans le cadre de programmes d'action co-construits avec les acteurs.

Ils ont été informés de l'avancement de l'évaluation du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise ». En juillet dernier, les administrateurs avaient validé le principe d'une évaluation de ce protocole, mis en œuvre depuis 3 ans, qui visait à renouer le dialogue et restaurer la confiance entre l'établissement public et le territoire. Cette évaluation a été lancée par l'intermédiaire d'une prestation intellectuelle portée par Marc Bourgeois Solution Collectivités (MBSC). La phase 2 est maintenant terminée et le prestataire présentera son diagnostic et les principales pistes de progrès proposées par les parties prenantes interviewées lors d'un prochain comité de pilotage prévu le 19 novembre. S'ensuivra une phase d'enquête numérique pour valider ces pistes de progrès et construire les fondations d'une nouvelle feuille de route à 3 ans.

Les administrateurs seront sollicités sur ces propositions de pistes de progrès par enquête numérique (élargie à de nombreuses parties prenantes du territoire), puis lors d'un séminaire en 2021, initialement fixé au 14 janvier, mais dont la date est susceptible d'évoluer compte-tenu des contraintes sanitaires.



Le conseil d'administration s'est clos sur une présentation de « l'espace habitants », qui sera créé sur le site internet et sera opérationnel début janvier. Il vise à faciliter la relation de l'établissement aux habitants, en leur apportant par une interface adaptée les réponses aux questions qu'ils peuvent se poser : travaux en cœur de Parc, outils pédagogiques à disposition, trombinoscope des équipes de terrain... Il sera vivant et fera l'objet d'améliorations continues pour améliorer le service aux habitants.



2/2

